

**31A – Charte LGBT de l'Autre Cercle - Signature**

**Groupe communiste – Katell FAVENNEC, conseillère municipale**

Madame le Maire, cher-e-s collègues,

Je ne peux que me féliciter de la signature de la charte de l'Autre Cercle par la ville de Nantes: de nombreuses grandes entreprises françaises et d'autres villes accompagnent cette démarche pour lutter contre l'intolérance dans le cadre professionnel.

La signature de cette charte par la ville de Nantes marque une volonté affichée d'assurer un environnement de travail inclusif pour les personnes LGBT et ce dans la totalité des services de la ville, mais aussi de montrer l'exemple aux autres collectivités ou entreprises.

En effet, encore plus de 58 % des salariés LGBT « se cachent » au travail par crainte de discriminations et de dégradation de leurs conditions de travail. Les salariés LGBT hésitent souvent à révéler leur orientation sexuelle par crainte des conséquences négatives que cela pourrait avoir sur leurs conditions de travail et leur évolution de carrière.

Cette réticence est corroborée par les données recueillies : plus d'une personne homosexuelle sur quatre a constaté une détérioration de ses relations professionnelles après « s'être dévoilée ».

Rares seront les salariés qui se diront ouvertement homophobes. L'homophobie se déploie le plus souvent de manière implicite : c'est l'agrégation de comportements individuels tels que des remarques, des rires, des plaisanteries douteuses qui créent et font perdurer un climat homophobe, voire pire dans certains cas. Le fait d'appartenir à une collectivité signataire de cette charte engagera à la fois l'employeur mais aussi ses agents à lutter contre toute pratique discriminante.

Il n'est en effet pas inutile de rappeler que le code pénal (art.132-77) considère l'homophobie comme une circonstance aggravante lors d'une infraction, même verbale !  
Nous pouvons par exemple nous féliciter que pas plus tard qu'hier, l'auteur de tweets homophobes envers un élu de la République ait été condamné par la justice. (Jean-Luc Romero)

(J'en profite aussi pour remercier le service Égalité de la ville et le militantisme de Jean Luc Ricaud, président de l'Autre Cercle 44 pour le temps passé à élaborer ce beau projet qui nous permettra à tous de mieux vivre ensemble.)

Merci de votre attention